



MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES

## **AVIS PUBLIC**

### **Règlement de citation du lot 6 538 976 et de l'église Saint-Norbert en tant qu'immeuble patrimonial Séance publique de consultation – 18 octobre à 18h30**

---

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 13 septembre 2022, un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été adopté concernant la citation du lot 6 538 976 et de l'église Saint-Norbert en tant qu'immeuble patrimonial.

Une séance du comité consultatif d'urbanisme agissant comme conseil local du patrimoine se tiendra le mardi 18 octobre 2022 à 18h30 dans la salle communautaire de l'hôtel de ville, conformément à l'article 130 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Toute personne intéressée à la citation de l'immeuble patrimonial visé à l'avis pourra faire ses représentations.

AVIS PUBLIC est également donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau de la soussignée, 6120, rue Morin, Val-Morin et sur le site web de la Municipalité et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À VAL-MORIN, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2022.

Caroline Nielly  
Directrice générale et  
greffière-trésorière